

Zoom sur...



1 PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE SALON DE LA PRÉVENTION : LES JEUNES AU CŒUR DU DÉBAT

Organisé par DLVAgglo, le Salon de la prévention de la délinquance a réuni près de 500 élèves du territoire, autour notamment de la prévention des violences, des addictions et du harcèlement. Une vingtaine de structures partenaires proposaient des ateliers et échanges interactifs.

Cet évènement s'inscrit dans la continuité des Observatoires de la prévention, menés tout au long de l'année sur le territoire, visant à renforcer la coordination entre les acteurs éducatifs et institutionnels.



1 RENOUVELLEMENT URBAIN LA TRANSFORMATION EST EN COURS

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de Manosque entre dans sa phase active ! Première étape de ce vaste chantier : la démolition des garages de la résidence Alicante, portée par DLVAgglo, et de la résidence des Plantiers, menée par Habitation de Haute-Provence. Ces travaux marquent le véritable coup d'envoi de la transformation du quartier.

Au cœur du projet, un nouvel espace de vie verra le jour avec la création de logements, d'une annexe de la médiathèque, d'une salle polyvalente et d'une maison des solidarités. Une étape décisive pour redonner à ce quartier un nouvel élan urbain, social et culturel.



1 ENVIRONNEMENT 3 NOUVELLES AIRES DE COMPOSTAGE PARTAGÉES INAUGURÉES

DLVAgglo poursuit le déploiement du compostage partagé, en partenariat avec les communes. Villeneuve, Gréoux-les-Bains et Roumoules disposent désormais de leurs sites, comme 15 autres communes déjà équipées. Ces espaces permettent aux habitants sans jardin de valoriser leurs biodéchets et de réduire leurs déchets ménagers. Le compost produit est utilisé localement par les usagers ou pour les espaces verts municipaux.

De nouvelles installations verront le jour prochainement pour étendre cette pratique écologique sur tout le territoire. Des ventes de composteurs individuels à 30 € (valeur réelle 80 €) sont également organisées plusieurs fois par an.

Plus d'infos sur DLVA.fr.



1 ORAISON BOOST TON POTENTIEL : L'EMPLOI ET LE SPORT EN SYNERGIE

DLVAgglo a organisé à Oraison la première édition de Boost ton potentiel, un évènement inédit mêlant job dating et sport. Objectif : faire se rencontrer recruteurs et candidats autrement, à travers des défis collectifs et des moments d'échange privilégiés.

Plus d'une vingtaine d'entreprises et partenaires de l'emploi étaient présents aux côtés de France Travail et de la Mission Locale. Une journée dynamique et conviviale, qui valorise les qualités humaines, le savoir-être et l'esprit d'équipe, au-delà du simple CV.

- Allemagne-en-Provence
- Brunet
- Corbières-en-Provence
- Entrevennes
- Esparron-de-Verdon
- Gréoux-les-Bains
- La Brillanne
- Le Castellet
- Manosque
- Montagnac - Montpezat
- Montfuron
- Oraison
- Pierrevert
- Puimichel
- Puimoisson
- Quinson
- Riez
- Roumoules
- Saint-Laurent-du-Verdon
- Saint-Martin-de-Brômes
- Sainte-Tulle
- Valensole
- Villeneuve
- Vinon-sur-Verdon
- Volx

agglo infos

L'édito

À quelques semaines de la fin de mon mandat municipal, qui mettra également un terme à mes fonctions de président de l'Agglomération, je ne prendrai que quelques lignes pour vous souhaiter, à toutes et à tous, de très belles fêtes de fin d'années. Que vous puissiez tous pleinement profiter, aux côtés de ceux qui vous sont chers, des lumières qui magnifient nos belles communes.

Camille GALTIER

Président de la Communauté d'Agglomération
Durance Luberon Verdon et Maire de Manosque





RIVIÈRES ET INONDATIONS : QUAND DLVAGGLO VEILLE SUR NOS COURS D'EAU

dossier

Les 4 missions de la GEMAPI

Depuis 2018, toutes les intercommunalités doivent assumer une compétence désormais incontournable : la GEMAPI, pour « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ». Derrière cet acronyme se cachent quatre missions très concrètes : aménager les bassins versants, entretenir et restaurer les cours d'eau et les zones humides, prévenir les inondations, protéger les écosystèmes aquatiques. DLVAgglo porte cette politique sur l'ensemble de son territoire, au plus près du terrain, en organisant la gestion quotidienne des rivières et en conduisant des actions de restauration écologique. Une responsabilité d'autant plus importante que les communes comptent près de 560 kilomètres de cours d'eau.

Pour mener cette mission avec efficacité, DLVAgglo s'appuie sur trois syndicats spécialisés qui interviennent depuis longtemps sur les rivières du territoire : l'EPAGE Verdon pour le Verdon et ses affluents, le SMAB pour l'Asse et le Rancure, le SMAVD pour la Durance et le Lauzon. En parallèle, l'Agglo conserve une gestion directe d'environ 190 km de cours d'eau, dont le ravin de Drouille, à Manosque, le Chaffère, à Piervert et Sainte-Tulle, ou encore le Largue aval entre Volx et Villeneuve.

Le service « Espaces naturels », doté d'un technicien rivière et d'un technicien travaux, assure un suivi permanent et conduit les opérations de terrain tout au long de l'année.

De la prévention des inondations à la préservation des milieux naturels, l'Agglo agit chaque jour sur près de 560 kilomètres de rivières. Un travail discret, souvent invisible, mais essentiel pour la sécurité et la qualité de vie de tout le territoire. À l'image des travaux ambitieux programmés à Manosque, pour des ravins urbains plus sûrs et mieux intégrés.

Dans les prochaines années, DLVAgglo va engager une série de travaux majeurs sur les ravins de Manosque. Ces aménagements, programmés entre 2026 et 2030, visent à la fois la sécurité, la qualité écologique et le cadre de vie. Ils marquent une étape importante dans la reconquête des cours d'eau urbains.

Le premier chantier concernera le ravin de Drouille, à Manosque, au cœur du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain. Entre le parc de Drouille et l'avenue Frédéric Mistral, plusieurs secteurs feront l'objet d'interventions structurantes. Le projet prévoit notamment un décorsetage* du cours d'eau pour lui redonner de l'espace et réduire la vitesse des crues, la création d'une zone d'expansion naturelle et la rénovation des cheminements doux afin de relier le ravin à la coulée verte. Le réseau d'assainissement sera également réhabilité pour améliorer la qualité de l'eau en limitant les rejets dans le cours d'eau, notamment en période d'orages.

Plus en amont, une seconde tranche de travaux est programmée le long de l'avenue Jean Moulin.

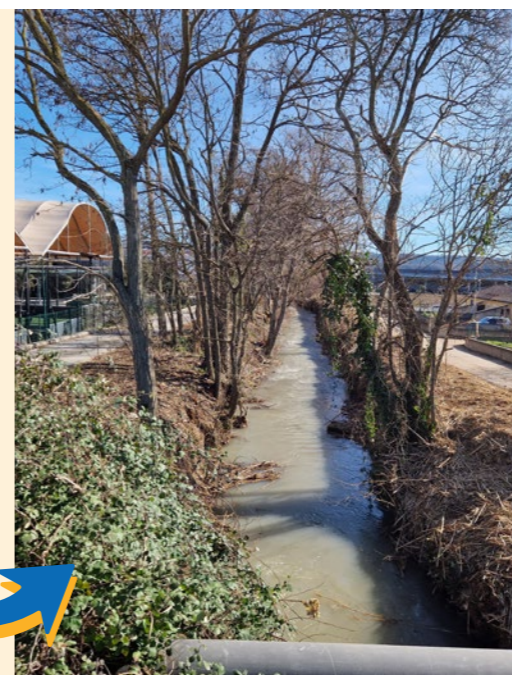
Ici, l'objectif est de réaménager le lit, stabiliser les berges, diversifier la végétation et créer une voie douce parallèle au ravin. Ce secteur, très urbanisé, bénéficiera d'une intégration paysagère renforcée, avec une requalification de la voirie et des abords.

Le ravin des Couquières fera lui aussi l'objet d'interventions importantes. Le secteur de l'avenue des Mûriers sera désartificialisé : stabilisation du fond du lit, reconstitution de l'ensemble de la végétation en bordure directe (arbres, arbustes, buissons, herbacées...) et traitement des espèces invasives.

Plus au nord, au niveau de la Ponsonne, un projet inscrit dans l'appel à projets "Quartiers de Demain" prévoit une zone d'expansion de crue, des usages renouvelés et un maillage de mobilités douces.

Enfin, en aval, la continuité hydraulique sera restaurée jusqu'à sa confluence avec le Ravin de Drouille. Le profil du lit et de ses berges seront adoucis, des essences locales seront replantées afin de préserver la biodiversité patrimoniale tout en cherchant à la développer, car ces cours d'eau jouent un rôle essentiel dans la trame verte, en étant un véritable corridor écologique entre le massif du Luberon et la Durance.

Au total, 2 kilomètres de cours d'eau seront restaurés, pour un investissement de 4,4 millions d'euros, subventionné à hauteur de 80 % par l'Agence de l'eau (50 %) et la Région (30 %). Un programme ambitieux, qui rendra les ravins plus sûrs, plus naturels et mieux intégrés dans un objectif global de réappropriation des cours d'eau par les Manosquins.



Des opérations qui redonnent vie aux rivières

Restaurer un cours d'eau, ce n'est pas seulement intervenir sur un lit ou enlever quelques embâcles. C'est un travail plus profond et patient, qui vise à rétablir l'équilibre naturel d'un milieu vivant. Dans nos communes, certains ravins et torrents ont été rectifiés, encaissés ou artificialisés au fil des décennies. Ils ont parfois perdu leur capacité à ralentir les crues, à filtrer l'eau, à accueillir la faune ou simplement à jouer leur rôle d'espace naturel. La restauration écologique s'attache justement à réparer ces fragilités.

La première étape consiste à redonner de l'espace au cours d'eau. Lorsqu'une rivière retrouve un tracé plus souple et moins contraint, elle circule différemment : elle ralentit, s'infiltre mieux dans les sols et reprend son rôle d'amortisseur naturel, notamment lors des fortes pluies. C'est souvent dans ces zones élargies que renaissent les habitats les plus intéressants pour les insectes, les amphibiens, les oiseaux et les poissons.

Vient ensuite le travail sur les berges, un élément essentiel du fonctionnement des milieux aquatiques. DLVAgglo privilégie une végétalisation raisonnée, en replantant des essences locales capables de stabiliser les sols tout en accueillant la biodi-

versité, mais aussi en ayant recours à des techniques de stabilisation verte avec le génie écologique. Peu à peu, une ripisylve (arbres, arbustes, buissons, herbacées en bordure) se reconstitue : c'est elle qui protège, apporte de l'ombre, filtre et guide la vie du cours d'eau.

La restauration s'intéresse aussi à la continuité écologique, souvent entravée par des ouvrages anciens. Là où la circulation des poissons, des sédiments ou même des feuilles mortes est bloquée, les équipes interviennent pour rétablir une dynamique naturelle. Une rivière qui circule librement est une rivière qui respire.

Enfin, ce travail offre un bénéfice très concret pour les habitants. Une rivière restaurée devient un espace plus sûr, mais aussi plus agréable : elle crée des zones de fraîcheur, valorise les paysages et redonne une vraie place à la nature au cœur de nos communes, et limite ainsi les effets du changement climatique, d'autant plus en ville. C'est cette ambition que porte DLVAgglo, à travers un travail patient qui transforme les lieux sans jamais les dénaturer.

PPRE et Schéma d'aménagement

Pour coordonner l'ensemble de ces interventions, DLVAgglo s'appuie sur un schéma directeur structuré autour de deux outils : un Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) et des schémas d'aménagement.

Le PPRE fixe le cap pour dix ans. Il précise, à l'échelle du territoire de gestion, les états des lieux, les diagnostics, les actions de restauration ou d'amélioration, l'entretien raisonné, la lutte contre l'érosion, le retrait des embâcles, la gestion des espèces invasives et l'amélioration des habitats. Il identifie aussi les secteurs prioritaires, les financements et le suivi des actions. Des campagnes de travaux sont programmées pour les 10 prochaines années, avec un début opérationnel en cette année 2025.

DLVAgglo intervient ainsi sur les cours d'eau non domaniaux, dont le lit appartient aux propriétaires riverains et pour lesquels ils en ont normalement de devoir d'entretien (Art.L. 215-14 du Code de l'environnement). La Déclaration d'Intérêt Général (DIG) permet alors d'agir sur ces parcelles privées sans déposséder ces propriétaires de leur devoir d'entretien, mais au service de l'intérêt collectif en proposant une stratégie d'intervention cohérente à l'échelle des différents bassins versants.



Moyens de mise en œuvre. ▲

*retrait des « corsets » artificiels qui enferment le cours d'eau : merlons, enrochements, berges bétonnées, remblais...